



▶ **ST-BRIEUC** • SIÈGE SOCIAL
25 RUE DE LA HUNAUDAYE • CS 24516
22045 ST-BRIEUC CEDEX 2
TÉL. 02 96 01 20 50

▶ **QUIMPER**
145, AVENUE DE KÉRADENNEC
29000 QUIMPER
TÉL. 02 98 53 18 40

▶ contact@oga-ca.bzh

www.oga-ca.bzh

QUOI? NEUF?

ÉDITO

Cher(e) adhérent(e)

C'est avec grand plaisir que nous vous adressons cette première lettre d'information à l'image de notre nouvelle entité « **OGA DE CORNOUAILLE et D'ARMOR** ».

Cette lettre est essentiellement consacrée à l'analyse statistique de notre population constituée de commerçants, artisans et prestataires de services de la Cornouaille et des Côtes d'Armor. Cette étude permet de rapprocher les données observées représentatives de nos TPE avec les statistiques régionales auxquelles nous participons dans le cadre de l'Union Régionale des Centres de Gestion Agréés.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des informations statistiques sur le site :

www.urbcga.fr

ou sur notre site internet :

www.oga-ca.bzh

Nous vous invitons à consulter notre site internet, reflet de notre nouvelle image, suite à la fusion entre le CGA des Côtes d'Armor et le CGA Cornouaille.

N'hésitez pas à consulter régulièrement votre espace privé afin d'y retrouver tous les documents de suivi de votre dossier ou même de vous inscrire à nos formations.

Nos partenaires experts-comptables bénéficient, quant à eux, d'un véritable outil « interactif » qui permet d'optimiser les différents échanges avec notre organisme.

Toute l'équipe de l'OGA de Cornouaille et d'Armor reste à votre disposition pour vous accompagner dans le cadre d'une collaboration efficace et vous assurer un service de proximité tout au long de l'année.

Frédéric DONVAL
PRÉSIDENT

▶ PROJET DE LOI DE FINANCES 2018 : PANORAMA FISCAL

■ Relèvement des seuils de chiffre d'affaires pour l'application du régime micro BIC ou BNC à compter des revenus 2017 :

	SEUIL ACTUEL	NOUVEAU SEUIL
Activités vente et assimilées	82 800 €	170 000 €
Prestations de services et activités libérales	33 200 €	70 000 €

- Le taux normal d'impôt sur les Sociétés (IS) sera progressivement abaissé de 33,33 % à 25%.
- Suppression de la contribution additionnelle à l'IS (3%) à compter du 1er janvier 2018.
- Le taux du CICE (crédit impôt compétitivité emploi) sera ramené de 7% à 6% en 2018 ; le CICE et le CITS seront supprimés en 2019 en contrepartie d'un allègement des charges sociales patronales.
- A compter de 2019, les redevables dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 000 € seront exonérés de CFE minimum.
- Au 1^{er} janvier 2018, seuls les logiciels et systèmes de caisse seront soumis à l'obligation de certification.
- Un dégrèvement de 30% de la taxe d'habitation sera accordé en 2018 sous conditions de ressources.
- Le malus automobile sera revu à la hausse au 1er janvier 2018.

Notre Lettre d'Information de début d'année 2018 précisera et détaillera ces différents dispositifs suite au vote de la Loi de Finances définitive.

▶ LES ORDONNANCES MACRON : PANORAMA SOCIAL

Les ordonnances du 22 septembre 2017 apportent des réformes au niveau du code du travail :

- Hausse des indemnités légales de licenciement : 1/4 de mois de salaire par année d'ancienneté pour une ancienneté inférieure à 10 ans au lieu de 1/5. Perception d'une indemnité dès 8 mois d'ancienneté au lieu de 1an.
- Le délai pour contester un licenciement aux prud'hommes passe à 1 an pour tous les types de licenciement.
- Les indemnités prud'homales seront plafonnées pour les licenciements qualifiés sans cause réelle et sérieuse. Le barème varie selon l'ancienneté du salarié sans pouvoir dépasser 20 mois de salaire.
- Sécurisation et assouplissement des formalités de licenciement pour les entreprises par la mise à disposition de modèles de formulaire de licenciement.
- Les négociations seront facilitées dans les petites entreprises (moins de 20 salariés) par la possibilité d'organiser un référendum à l'initiative de l'employeur.
- Simplification du compte pénibilité.
- Le régime juridique du télétravail est désormais mieux encadré.

De plus, dès janvier 2018, les salariés bénéficieront d'une hausse du salaire net par la suppression progressive des cotisations maladie et chômage prélevées sur la fiche de paie, ce dispositif étant en partie compensé par la hausse de la CSG de 1.7 points. Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu sera applicable au 1er janvier 2019.

LES STATISTIQUES 2016

DE L'OGA DE CORNOUAILLE ET D'ARMOR



Ces données statistiques vous donnent les grandes tendances de la population de l'Organisme de Gestion Agréé de Cornouaille et d'Armor, composée d'artisans, commerçants et prestataires de services. Les Adhérents du bureau de Quimper se situent à 90 % dans le Sud Finistère et ceux du bureau de Saint-Brieuc à 80 % dans le département des Côtes d'Armor.

Environ 65 % des adhérents sont retenus pour cette étude après exclusion selon certains critères (cessations d'activité, adhérents dont les exercices clos en 2016 et/ou 2015 ont une durée différente de 12 mois, radiations...). Bien que l'échantillon de la population étudiée soit significatif (une moyenne de 2 800 adhérents pour les deux bureaux), ces chiffres ne doivent pas être considérés comme un constat formel de la population globale de la Cornouaille et des Côtes d'Armor, mais simplement comme une image représentative des adhérents de votre Organisme de Gestion Agréé.

► 1/ QUELQUES CHIFFRES REPÈRES

Répartition des adhérents de l'OGA par secteurs d'activité en 2016 (en %)		
	Bureau de Quimper	Bureau de Saint-Brieuc
Bâtiment	24,4	18,7
Commerce et artisanat alimentaire	8,3	6,8
Équipement de la personne	2,6	3,1
Équipement de la maison	4,1	3
Santé - Beauté et esthétique	8,4	10,2
Bar, hôtellerie et restauration	16,3	14
Culture et loisirs	5,2	1,8
Automobile	2,5	2,8
Transports	3,6	3
Divers (dont activités agricoles)	24,6	36,6

Répartition des adhérents de l'OGA par secteurs géographiques en 2016			
Bureau de Quimper	%	Bureau de Saint-Brieuc	%
Sud Finistère	88,5	Saint-Brieuc	15,4
secteur Concarneau	19,3	Dinan	2,3
secteur Douarnenez	9,6	Guingamp	3,6
secteur Pont l'Abbé	25,6	Lamballe	4,3
secteur Quimper	20,9	Lannion / Perros	9,8
secteur Quimperlé	13,1	Loudéac	4
		Autres secteurs du 22	40,4
Centre Finistère	5,3		
Nord Finistère	1,4		
Autres départements	4,8	Autres départements	20,2

► 2/ LE COMPTE D'EXPLOITATION MOYEN DE L'ENSEMBLE DES ADHÉRENTS

Ces données démontrent une légère progression du chiffre d'affaires (+0,9 %) pour nos adhérents de la Cornouaille, tandis que celui-ci fléchit dans les Côtes d'Armor (-1,5 %). Le taux de rentabilité progresse par contre pour les deux populations étudiées et reste plus élevé dans les Côtes d'Armor (14,9 % du chiffre d'affaires) comparativement à la Cornouaille (13,5 %). Ce gain en terme de rentabilité s'explique essentiellement par un renforcement du taux de marge pour les deux populations étudiées. En moyenne, le chiffre d'affaires s'élève à 221 001 € en Cornouaille et 206 507 € dans les Côtes d'Armor et le résultat courant affiche respectivement 29 927 € et 30 863 €. Le taux de marge est moins élevé dans les Côtes d'Armor, mais est compensé par des charges externes et des frais de personnel moins lourds. À noter en effet un effectif moyen par entreprise légèrement inférieur : 2,2 pour les adhérents du bureau de Saint-Brieuc et 2,6 pour ceux de Quimper.

Bureau de Quimper

POPULATION COURANTE	Exercice clos 2016 Nbre adh = 1 183		Exercice clos 2015 Nbre adh = 1 258		Variation 2016/2015
	en €	%	en €	%	
• CHIFFRE D'AFFAIRES	221 001	100	219 124	100	0,9
Coût d'achat des march ou des approv	87 582		87 471		0,1
• MARGE BRUTE	133 419	60,4	131 653	60,1	1,3
Charges externes	33 285		33 574		
• VALEUR AJOUTÉE ECONOMIQUE	100 134	45,3	98 079	44,8	2,1
Frais de personnel	38 850		39 010		
Charges sociales de l'exploitant	12 095		11 810		
Impôts et taxes	4 056		3 975		
Autres produits, subv expl, dot et repr de prov diminués des autres charges	1 636		1 639		
• EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	46 769	21,2	44 923	20,5	4,1
Coûts investissements	15 950		15 205		
Résultat financier	892		1 075		
• RÉSULTAT COURANT	29 927	13,5	28 643	13,1	4,5
Effectifs moyens (y compris non salariés)	2,6		2,6		

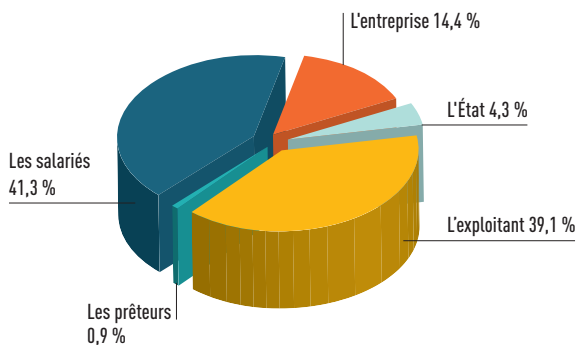
Bureau de Saint-Brieuc

POPULATION COURANTE	Exercice clos 2016 Nbre adh = 1 523		Exercice clos 2015 Nbre adh = 1 616		Variation 2016/2015
	en €	%	en €	%	
• CHIFFRE D'AFFAIRES	206 507	100	209 594	100	-1,5
Coût d'achat des march ou des approv	88 035		91 355		-3,6
• MARGE BRUTE	118 471	57,4	118 239	56,4	0,2
Charges externes	25 675		26 534		
• VALEUR AJOUTÉE ECONOMIQUE	92 796	44,9	91 705	43,8	1,2
Frais de personnel	31 423		30 997		
Charges sociales de l'exploitant	12 736		12 471		
Impôts et taxes	4 149		3 991		
Autres produits, subv expl, dot et repr de prov diminués des autres charges	1 201		1 133		
• EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	45 689	22,1	45 379	21,7	0,7
Coûts investissements	13 991		13 844		
Résultat financier	835		993		
• RÉSULTAT COURANT	30 863	14,9	30 542	14,6	1,1
Effectifs moyens (y compris non salariés)	2,2		2,2		

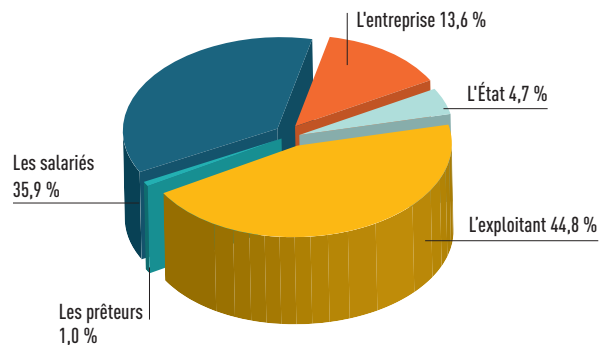
► 3/ LA RÉPARTITION MOYENNE DE LA VALEUR AJOUTÉE

La Valeur Ajoutée est représentative de la richesse créée par l'entreprise. Ces graphiques démontrent que la richesse prélevée par l'exploitant s'élève de 39,1 % à 44,8 % et que 35,9 % à 41,3 % reviennent aux salariés sous forme de rémunérations. L'État y prélève en moyenne 4,5 % par le biais des impôts et taxes et les prêteurs 1 % par le biais des frais financiers. Enfin, 14 % en moyenne viennent consolider les fonds propres de l'entreprise, ceux-ci permettront de financer de futurs investissements.

RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE EN 2016
BUREAU DE QUIMPER



RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE EN 2016
BUREAU DE SAINT-BRIEUC



► 4/ LES CHIFFRES D'AFFAIRES MOYENS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2016 ET 2015

Comparaison avec la population bretonne de l'Union Régionale Bretonne des Centres de Gestion Agréés

Le chiffre d'affaires moyen s'élève en 2016 à 218 K€ pour la population bretonne, à 207 K€ pour la population du bureau de Saint Brieuç et 221 K€ pour celui de Quimper. Il affiche une légère régression en 2016 par rapport à 2015 pour la population bretonne et la population des Côtes d'Armor, respectivement -4 K€ et -3 K€, par contre, il progresse de 2 K€ pour la Cornouaille. Une baisse du chiffre d'affaires moyen apparaît dans le secteur du bâtiment pour les 3 populations étudiées. Une tendance haussière générale s'observe par contre pour les secteurs « bar, hôtellerie, restauration » et « commerce et artisanat alimentaire ». Concernant le secteur de la santé, qui se détache toujours en terme de niveau de chiffre d'affaires par rapport aux autres secteurs, celui-ci fléchit à l'exception de la Cornouaille où il se renforce de près de 20 K€. Les autres secteurs d'activité présentent des variations d'activités hétérogènes selon la population.

	Bureau de Quimper		Bureau de Saint-Brieuc		Union Régionale Bretonne	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Année						
Nombre d'adhérents	1 183	1 258	1 523	1 616	15 514	15 916
Chiffre d'affaires en K€						
Ensemble des adhérents	221	219	207	210	218	222
Bâtiment	170	173	166	175	172	176
Commerce et artisanat alimentaire	281	272	232	229	291	290
Équipement de la personne	159	170	194	185	150	162
Équipement de la maison	173	165	159	168	148	144
Santé	1099	1078	1097	1104	1080	1090
Beauté Esthétique	76	76	73	76	83	80
Bar Hôtellerie restauration	190	181	168	161	162	159
Culture et loisirs	164	196	142	149	173	173
Automobile	316	418	365	339	395	407
Transport	138	138	165	158	129	133

► 5/ LES RÉSULTATS COURANTS MOYENS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2016 ET 2015

Comparaison avec la population bretonne de l'Union Régionale Bretonne des Centres de Gestion Agréés

Le résultat courant moyen s'élève en 2016 à 31 K€ pour la population bretonne et la population des Côtes d'Armor et à 30 K€ pour la population de la Cornouaille. Il affiche une relative stabilité en 2016 par rapport à 2015 pour les 3 populations étudiées. Cinq secteurs d'activité varient peu en terme de résultat courant : le bâtiment, le commerce et l'artisanat alimentaire, la restauration et hôtellerie et les secteurs de la beauté et de l'esthétique et de la culture et des loisirs. Le secteur de la santé présente une diminution du résultat pour la population bretonne et celle des Côtes d'Armor, en corrélation avec la régression observée du chiffre d'affaires. Il reste stable pour la Cornouaille alors que le chiffre d'affaires progresse de façon significative dans cette zone géographique. Ce secteur se démarque toujours en terme de résultat courant par rapport aux autres professions.

	Bureau de Quimper		Bureau de Saint-Brieuc		Union Régionale Bretonne	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Année						
Nombre d'adhérents	1183	1258	1523	1616	15 514	15 916
Résultat courant en K€						
Ensemble des adhérents	30	29	31	31	31	30
Bâtiment	28	27	30	31	29	29
Commerce et artisanat alimentaire	29	28	29	29	30	30
Équipement de la personne	18	23	26	23	21	22
Équipement de la maison	15	13	23	22	20	19
Santé	118	119	146	158	124	127
Beauté Esthétique	18	18	19	18	19	18
Bar Hôtellerie restauration	26	24	26	25	26	25
Culture et loisirs	26	25	22	24	31	29
Automobile	31	36	34	31	34	33
Transport	27	24	26	28	25	25

CHIFFRES CLÉS

SMIC et Minimum Garanti depuis le 1er janvier 2017

SMIC horaire **9,76 €**
SMIC mensuel (35 heures) **1 480,30 €**
Minimum garanti **3,54 €**

Plafond de la Sécurité Sociale

au 1er janvier 2017

Mensuel : **3 269 €**
Annuel : **39 228 €**

au 1er janvier 2018

Mensuel : **3 321 €**
Annuel : **39 852 €**

Indice des prix tous ménages

+1,0% sur les 12 derniers mois
(indice publié par l'INSEE le 12 octobre 2017)

Indice du coût de la construction

3^e trimestre 2016 **1 643 €**
4^e trimestre 2016 **1 645 €**
1^{er} trimestre 2017 **1 650 €**
2^e trimestre 2017 **1 664 €**

Indice de référence des loyers

4^e trimestre 2016 **125,50 €**
1^{er} trimestre 2017 **125,90 €**
2^e trimestre 2017 **126,19 €**
3^e trimestre 2017 **126,46 €**

Indice des loyers commerciaux

3^e trimestre 2016 **108,56 €**
4^e trimestre 2016 **108,91 €**
1^{er} trimestre 2017 **109,46 €**
2^e trimestre 2017 **110,00 €**

Remboursement forfaitaire des frais de nourriture

(Limites d'exonération admises par l'URSSAF et le fisc pour 2017)

- **6,40 €** : indemnité de restauration sur le lieu de travail.
- **9,00 €** : indemnité de repas ou de restauration hors des locaux de l'entreprise.
- **18,40 €** : indemnité de repas en cas de déplacement professionnel (par repas).

Avantage en nature Nourriture au 1er janvier 2017

(À prendre en compte pour le calcul des cotisations de Sécurité Sociale et l'imposition des revenus)

1 repas **4,75 €**
2 repas (1 journée) **9,50 €**



L'ACTUALITÉ DE L'OGA DE CORNOUAILLE ET D'ARMOR

Notre programme de formation du 1^{er} semestre 2018 sera prochainement disponible.

Vous pourrez consulter le détail de ce programme sur notre site internet et vous inscrire directement en ligne : www.oga-ca.bzh

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et observations !

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL LES DERNIERS CHIFFRES

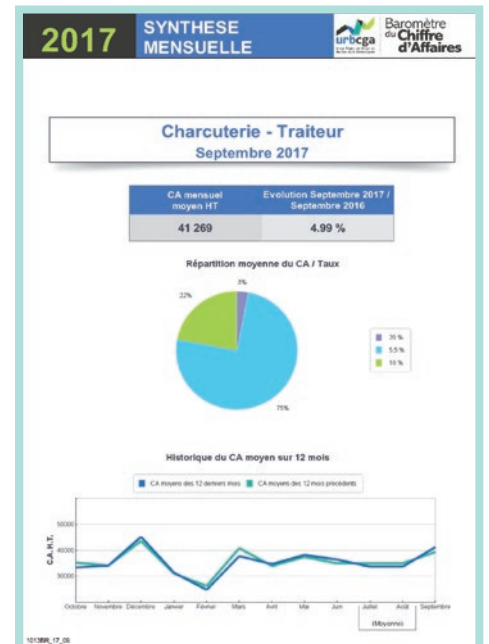


Afin de vous fournir une information encore plus représentative et rapide des tendances de l'activité régionale, et grâce à la collecte des chiffres d'affaires mensuels de nos adhérents à partir des déclarations de TVA, nous publions chaque mois un **Baromètre du chiffre d'affaires**. Ce baromètre concerne les activités commerciales et artisanales. Pour chaque profession étudiée, une fiche analytique est publiée, présentant l'évolution du chiffre d'affaires sur les 12 derniers mois.

Nous vous proposons ci-contre un extrait du dernier Baromètre.

SYNTHÈSE MENSUELLE DE SEPTEMBRE 2017

Professions	CA global moyen H.T. septembre 2017	Variation / septembre 2016 (%)	Accès au détail de la profession
Charcuterie - Traiteur	41 269 €	4,99	1513BB
Boulangerie - Pâtisserie	26 710 €	3,96	1071CC
Boulangerie pâtisserie épicerie	16 787 €	6,05	1071CD
Terrassement, travaux publics	19 408 €	-17,01	4312AB
Travaux d'installation électrique	7 805 €	-18,26	4321AA
Artisans électriciens	10 707 €	-7,15	4321AB
Installation eau et gaz en tous locaux	9 124 €	-0,90	4322AA
Entreprise d'installation d'eau et gaz	11 230 €	-10,45	4322AB
Ent. plomberie, chauffage, sanitaires	14 372 €	-6,65	4322BC
Travaux de plâtrerie, staff, décoration	14 967 €	-2,95	4332ZA
Ménisierie bois et PVC	17 843 €	-5,34	4332AA
Carrelage - céramiques	9 747 €	-17,34	4332ZB
Peinture	13 291 €	-11,89	4334ZC
Travaux de couverture par éléments	14 583 €	0,17	4391BA
Entreprises de couverture	24 876 €	-12,00	4391BB
Entreprise de maçonnerie	25 891 €	-0,56	4399CB
Garage, ss carburant, ss V.O. V.N.	20 862 €	-7,89	4520AB
Garage, V.O. V.N., sans carburant	30 872 €	6,96	4520AC
Carrosserie automobile	34 177 €	-12,58	4520AD
Alimentation générale	24 104 €	-7,24	4711BA
Supérettes	63 136 €	0,39	4711CA
Fruits et légumes	40 021 €	0,75	4721ZA
Boucherie	36 427 €	3,68	4722ZB
Boucherie charcuterie	40 180 €	5,77	4722ZC
Poissonnerie, crustacés et mollusques	41 839 €	6,72	4723ZA
Commerce de vins et de boissons	21 087 €	-4,42	4725ZA



Nous vous invitons à consulter notre site internet, www.oga-ca.bzh, sur lequel vous avez accès à toutes ces informations réactualisées chaque mois (rubrique Statistiques).

